

Destinataires :

- A l'ensemble des Groupements Sportifs affiliés à la FFVB

Choisy Le Roi, le 31 août 2011

N/Réf. : EC – Réf. CCS n° 255

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous vous informons que les Règlements des Coupes de France « Jeunes » pour la saison 2011/2012 sont accessibles sur le site internet fédéral dans la rubrique « Compétitions Jeunes ».

En ce qui concerne les engagements de vos équipes, **1 équipe maximum** dans chacune des catégories Benjamines à Espoirs, dont la **date limite est fixée au 20 septembre 2011 minuit**, vous devez vous rendre sur le site internet de la FFVB :

- 1. à la rubrique « Saisie des licences » puis « Gestion des licences »,
- 2. à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, vous allez en « Engagement Coupe de France Jeunes »,
- 3. Vous créez le nouveau formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s) 2011/2012 en confirmant ou en modifiant les informations demandées (division, correspondant, salles...).
- 4. Vous validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.
- 5. Une fois que vous avez définitivement validé l'engagement de votre équipe, après l'enregistrement définitif demandé, nous vous demandons d'imprimer en deux exemplaires le formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s), **un formulaire par groupement sportif**, en vous positionnant sur « Imprimer la fiche d'engagement ».

Conformément à l'article 67 du Règlement Général, pour les épreuves des Coupes de France jeunes, les regroupements de licenciés sont autorisés entre 2 clubs au plus dans un même département, dont les équipes premières seniors (du sexe correspondant) évoluent en championnat régional ou départemental. Pour les catégories de **minimes à espoirs**, la liste de 12 joueurs maximum doit être déposée auprès de la CCS à l'engagement par le club support (non modifiable pendant la saison), liste composée d'au maximum 7 joueurs de l'un des clubs. Les clubs intéressés doivent télécharger en deux exemplaires le formulaire de regroupement de licenciés sur le site internet fédéral rubrique « Compétitions Jeunes » le remplir, le dater et le signer, (avec cachets des 2 clubs). La CCS contrôlera la validité des listes après le 1^{er} tour de coupe.

.../...

Le formulaire d'engagement dûment daté, signé, avec cachet du club (le cas échéant avec le formulaire de regroupement de licenciés) devra parvenir directement à la FFVB avant le 20 septembre 2011 cachet de la poste faisant foi et **accompagné obligatoirement du chèque d'engagement de 45 Euros par équipe**. En outre, « votre groupement sportif doit obligatoirement être en règle financièrement avec les différentes instances fédérales pour participer aux compétitions nationales »

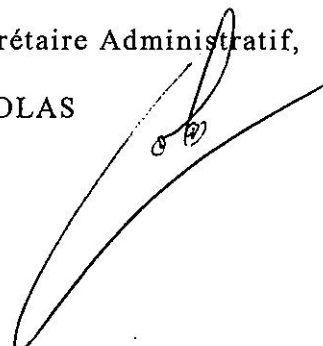
(Article 9 du RGEN). Comme pour les compétitions seniors nationales, chaque Ligue Régionale devra validé l'engagement de chacune de ces équipes inscrites en cochant la case prévue à cet effet et conformément à l'article 9 du RGEN.

Dans l'éventualité d'un désistement de dernière minute de l'une de vos équipes, vous avez la possibilité de rentrer à nouveau sur votre formulaire internet et de la décocher avant la date limite d'inscription. Cette procédure informatique vous permettra également de nous signaler tout éventuel changement pendant la saison sportive (nouveau correspondant, nouvelle salle...), que vous devrez mettre à jour obligatoirement sur le formulaire informatique de votre club via le site internet fédéral, pour être validé par la CCS.

Certaines propositions réglementaires de la CCS dans son Procès – Verbal N°1 du 27 juin ont été validées par le Comité Directeur Fédéral du 27 août. Avant d'inscrire votre équipe dans la catégorie souhaitée, nous vous invitons à télécharger le règlement correspondant dont les nouveautés apparaissent en bleu. En ce qui concerne l'obligation d'un certain nombre minimum de joueur(euse) issue de la formation française inscrit(e) sur chaque feuille de match, nous vous informons que la CCS fera des contrôles par sondage en particulier des équipes qui se qualifieront pour les phases finales des compétitions,

Dans l'attente de vous retrouver nombreux dans les Coupes de France « Jeunes », nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Le Secrétaire Administratif,
Eric COLAS



Copie : LNV - Ligues Régionales – Comités Départementaux